

Courrier comité de quartier De Wand - Prise de position de la liste PS

MOBILITÉ

- Concrètement, que comptez-vous mettre en place pour assurer la sécurité aux entrées et sorties d'écoles ?
- Quelles mesures structurelles imaginez-vous pour faciliter l'arrivée et le départ des élèves à l'école ?
- Quelles démarches de prévention envisagez-vous pour améliorer la situation ?
- Avez-vous envisagé un plan de circulation vélo ? Si oui quand et comment est-il ou sera-t-il accessible ?
- Comment envisagez-vous de faire le lien entre l'usage des transports en commun et le vélo ?
- Possédez-vous un état des lieux des trottoirs et des pistes cyclables dans le quartier ?
- Quelle politique comptez-vous mettre en œuvre pour la mobilité en faveur des personnes à mobilité réduite ?

Nous nous engageons à poursuivre les travaux d'aménagements et de sécurisation des abords des écoles afin de favoriser notamment la mobilité douce (signalisation, Kiss & Ride, élargissement des trottoirs, range-vélos...).

Mais aussi sécuriser les abords des écoles avec des projets pilotes mis en place avec la collaboration des parents

Nous entendons diminuer la pression automobile et créer une Ville où les alternatives à la voiture individuelle sont prioritaires, que ce soit les transports en commun, le vélo, ou la marche à pied.

En effet, à tout âge, marcher et se promener dans chaque quartier confortablement et en sécurité doit redevenir aisé et agréable. La promotion de la marche est essentielle puisque plus de 25% des déplacements intra-bruxellois font moins d'un kilomètre et que tous nos trajets débutent et s'achèvent par un parcours à pied. Il importe dès lors de « penser la ville » d'abord et avant tout en fonction du piéton, qui plus est des personnes à mobilité réduite.

Pour cela, nous prendrons une série de mesure :

- *A l'occasion de chaque intervention en espace public, sécuriser davantage les traversées piétonnes et les aménagements cyclables.*
- *Multiplier l'installation de boutons poussoirs aux traversées des grands carrefours afin de limiter le temps d'attente des piétons.*
- *Installer, chaque fois que la sécurité du carrefour le permet, les nouveaux panneaux autorisant le (seul) tourne à droite des cyclistes malgré un feu rouge.*

- *Poursuivre la politique d'adaptation de tous les espaces publics afin de les rendre accessibles et praticables aux personnes à mobilité réduite (marquages au sol différenciés, bis sonore aux feux, etc.) et intégrer systématiquement le confort de tous les types d'usagers (du livreur au père avec poussette) au moment de la conception des nouveaux aménagements.*
- *Penser l'urbanisation de la ville en fonction des pôles de transport existant ou programmés (paramètre décisif pour l'implantation d'une école secondaire par exemple) et inscrire l'offre de transport public dans le développement des nouveaux projets urbains.*
- *Promouvoir l'intermodalité en prévoyant des parkings de dissuasion aux différentes entrées de la Ville afin d'encourager les navetteurs et voyageurs à prendre les transports en commun ou le vélo pour accéder au centre-ville.*

La pratique du vélo connaît une croissance importante et continue ces dernières années. Le vélo reprend progressivement sa place dans l'espace public et dans les mentalités. Pourtant, bien que très économique, très rapide et excellente pour la santé, l'utilisation du vélo est encore souvent estimée insuffisamment sécurisée.

Afin de promouvoir résolument ce mode de déplacement, de permettre aux cyclistes de se déplacer en toute sécurité dans leur Ville et aux enfants de se rendre en vélo à l'école, nous nous engageons à :

- *Développer, à l'occasion de l'élaboration du Plan communal de mobilité, un véritable Plan vélo constitué d'un réseau pratique et lisible d'itinéraires cyclables communaux sécurisés en cohérence et complémentarité avec le réseau d'itinéraires cyclables régionaux de la Région bruxelloise et les réseaux « Trage Wege » et « Fietsnelweg » de la région flamande.*
- *Privilégier les revêtements adaptés aux vélos sur les itinéraires cyclables et sur les grands axes.*
- *Privilégier, dans le cadre de la sécurisation des itinéraires cyclables existants ou à créer, des aménagements physiques réels.*
- *Renforcer le contrôle du respect des pistes cyclables et développer les brigades cyclistes.*
- *Soutenir le développement d'un système de vélo électrique en libre-service.*
- *Tripler les capacités de stationnement des vélos : arceaux de rues, boxes vélo, à proximité des écoles, centres sportifs, services publics, points d'intérêt, gares et principaux hubs de transport en commun...*
- *Promouvoir l'initiative d'implantation de box à vélos collectifs sécurisés en espace public.*
- *Rendre identique le prix de la redevance annuelle pour une place dans un boxe vélo et celui de la carte de stationnement riverain.*
- *Développer les ateliers de réparation et d'entretien des vélos.*
- *Sensibiliser et éduquer à l'utilisation du vélo via des systèmes de ramassage scolaire (rangs cyclistes), des formations et primes au personnel, etc.*

GESTION DES DÉCHETS

1. Qu'envisagez-vous de mettre en place afin de stopper ces dépôts clandestins ?

Depuis 2008, un règlement permet de verbaliser les comportements inciviques en matière de propreté publique. Son instauration a permis au Service Propreté de la Ville de Bruxelles de sanctionner plus de 60.000 personnes en 10 ans. Le nombre d'agents verbalisateurs n'a cessé d'augmenter au fil des ans pour s'établir à 70 en 2018. Ces 70 agents, en plus de leur mission quotidienne (chef de brigade, médiateur...), ont l'autorisation de dresser des taxes sur base des preuves trouvées par exemple au sein des dépôts ou des sacs poubelle.

La problématique des dépôts clandestins est prise au sérieux et une cellule de 6 agents a été créée afin de lutter contre cette incivilité spécifique. Durant leur première année d'activité (2017), la verbalisation des dépôts clandestins a doublé passant de 477 à 973.

*Après de longues années de procédure (marchés publics, tests peu concluants, autorisations diverses...), le Service Propreté s'est aujourd'hui équipé de caméras mobiles. Ces caméras sont installées temporairement à des endroits connus pour leur récurrence en matière de dépôt clandestin. Elles restent donc plusieurs jours au même endroit et enregistrent les plaques d'immatriculation des individus commettant une infraction. C'est une arme idéale pour combattre les dépôts clandestins venant de la périphérie. À l'avenir, **il faudra augmenter le nombre de caméras et multiplier leur emplacement.***

*Toutefois, elles ne sont pas utiles pour les dépôts clandestins commis à pied, parce qu'elles ne permettent pas d'identifier les contrevenants. C'est pourquoi il est nécessaire pour prendre les gens sur le fait que les agents de police sanctionnent les incivilités en matière de propreté publique. **Une verbalisation par les agents de police** permettra de faire évoluer les comportements de nombreux citoyens pas toujours conscients qu'un mégot jeté en rue ou un canapé abandonné au coin d'une rue ne sont pas des gestes insignifiants. Leur présence est indispensable pour verbaliser les dépôts clandestins effectués à pied, car seul un agent de police est habilité à exiger une carte d'identité. Nous sommes convaincus que le sentiment de sécurité passe aussi par la propreté d'une rue et son respect par les citoyens.*

Dans un autre registre, le Service Propreté propose aux riverains d'embellir leur pied d'arbre ou leur mur aveugle afin de limiter la présence des dépôts clandestins. Ces dispositifs créés en concertation avec les riverains sont respectés grâce au contrôle social d'une rue. À Laeken, la rue Marie-Christine, la rue des Artistes, la rue Albert ou prochainement le boulevard Bockstael en bénéficient. Cela donne de très bons résultats. Le Service Propreté va lancer une campagne d'information à l'égard des riverains du quartier De Wand afin de voir si des personnes sont désireuses de s'investir dans un projet d'embellissement.

2. Comment comptez-vous gérer la propreté dans les plaines de jeux, les arrêts de trams et les espaces verts ?

La multiplication des intervenants en matière de propreté publique rend difficile l'entretien d'une commune. Il y a des acteurs fédéraux (SNCB, Régie des Bâtiments),

régionaux (STIB, Agence régionale Bruxelles-Propreté, voiries régionales), et des acteurs communaux (Espaces verts et Propreté publique). Afin d'harmoniser l'entretien des espaces gérés par la commune, le Parti Socialiste prévoit que l'ensemble de la propreté publique soit gérée par le Service du même nom.

Concernant les acteurs régionaux, la commune ne peut pas imposer de reprendre la gestion de ces espaces. Dans un premier temps, nous prévoyons donc de demander à la Région d'aligner sa fréquence d'entretien sur la nôtre (qui est plus élevée). Dans un second temps, si le gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale nous le permet, nous récupérerons l'ensemble des voiries régionales pour assurer enfin une unicité d'entretien de notre territoire communal.

3. Comment envisagez-vous d'améliorer la propreté de la rue De Wand ?

Après de longs travaux rendus nécessaires pour dépolluer le sol, le Service Propreté dispose, depuis 2018, d'un bâtiment dans lequel une dizaine d'agents sont affectés à la propreté du quartier. La présence de ces agents permet une rapidité d'intervention dès 6h du matin. Elle permet également une augmentation de l'entretien de la voirie. Avant les agents devaient venir avec leur matériel du plateau du Heysel.

Parallèlement, il y a lieu de contrôler l'ensemble des contrats de déchets des commerces de la rue afin de vérifier qu'ils respectent les règles en matière de sortie des déchets. Si ce n'est pas le cas, une verbalisation répétée permettra de faire évoluer le comportement de certains. Les riverains ne seront pas exempts de sensibilisation et de verbalisation s'ils ne respectent pas les règles.

La présence de la Police et une verbalisation de leur part permettront de faire évoluer durablement le comportement des plus récalcitrants.

Par ailleurs, bien que cela soit une compétence régionale, il y a lieu de **revoir la collecte des déchets ménagers**. En effet, la collecte dans les sacs poubelles pose d'énormes problèmes de saleté. De nombreuses fois, les ouvriers de l'Agence régionale Bruxelles-Propreté oublient de collecter une ou plusieurs rues, laissant des sacs poubelles durant plusieurs jours quand ce n'est pas une semaine. Souvent, les sacs poubelles sont déchiquetés par les corneilles, les rats, ou les renards, ou alors ils sont trainés par les agents de Bruxelles-Propreté. Dans les deux cas, de nombreux déchets se retrouvent en rue et ne sont pas ramassés par ces mêmes agents dont c'est pourtant la mission.

La diversité du bâti bruxellois fait qu'on doit apporter des réponses adaptées aux différents quartiers. Dès que le sous-sol bruxellois le permet, il faut instaurer des conteneurs enfouis. Lorsque ce n'est pas possible, il faut imposer la collecte en conteneur à condition qu'il ne reste pas sur la voie publique après la collecte. Si ces deux options ne conviennent pas, alors le sac poubelle serait la dernière option envisagée. C'est-à-dire l'inverse de la démarche actuelle.

Enfin, trois canisites ont été installés pour les propriétaires de chiens (avenue Wannecouter, rue De Wand, rue Gustave Demanet). Pour endiguer les dépôts sauvages d'huiles usagées, 3 conteneurs pour les collecter ont été installés (rue de Wand 9, avenue de la Brise 38, croisement avenue de Mutsaard et avenue du Forum). Un peintre du Service Propreté passe régulièrement dans la rue De Wand et les rues alentour pour effacer les tags et éviter leur prolifération.

ENVIRONNEMENT

- Comment envisagez de soutenir les initiatives d'agriculture urbaine ?

Nous souhaitons développer l'agriculture urbaine et péri-urbaine en protégeant les terres agricoles et/ou arables et en soutenant les projets hors sol (en bacs, en toiture, sur des friches...).

Cela passe par un soutien à toutes les initiatives de végétalisation, c'est-à-dire :

- *Encourager les initiatives citoyennes et associatives dans les espaces privés et publics grâce à un « permis de végétaliser ». Celui sera un guichet unique pour toutes les demandes (bacs, plantations en pleine terre, compost, plantes grimpantes...). Il facilitera les démarches et proposera une cartographie des espaces disponibles à la végétalisation.*
- *Développer des primes environnementales communales à la végétalisation.*
- *Développer les jardins familiaux et partagés.*
- *Systématiser les jardins pédagogiques dans les écoles et les crèches communales.*
- *Développer le concours Fleurir Bruxelles pour faire connaître toutes les possibilités de végétalisation.*

Par ailleurs dans les espaces publics, le service des Espaces verts :

- *privilégiera la plantation de haies vives, d'espèces vivaces et de plantes utiles à la nature (mellifères par exemple) au lieu des plantes fleuries annuelles traditionnelles. Pour cela, reconvertir progressivement les serres et pépinières de la Ville situées à Sterrebeek.*
- *privilégiera les plantes comestibles (variétés indigènes et anciennes) : petits fruits, vergers afin de créer de la convivialité lors de la récolte ou de sa transformation avec les habitants.*

- Quelles sont les synergies que vous imaginez avec l'ensemble des acteurs du quartier pour améliorer l'environnement et la qualité de l'air ?

Nous avons lancé au printemps 2018 le plan d'action pour le climat de la Ville de Bruxelles. Celui-ci fixe des objectifs (réduction des émissions de GES de 40% à l'horizon 2030, porter la part de énergies renouvelables à 27%...) et vise par une série de mesures à limiter l'ampleur du réchauffement climatique et à nous adapter à ses conséquences inéluctables.

Nous souhaitons dans ce cadre limiter les conséquences de la pollution atmosphérique sur la santé publique (pollution de l'air) grâce à la diminution de la circulation automobile, en particulier aux abords des écoles, maisons de retraite et hôpitaux (personnes vulnérables), et à des installations de chauffage plus performantes.

Nous voulons également :

- *Objectiver le niveau de pollution grâce au déploiement de capteurs et d'outils de mesure (communaux ou régionaux) équitablement répartis sur le territoire.*
- *Améliorer l'information de la population, notamment sur les pics de pollution et plaider auprès de la Région pour une mise en place d'un plan de circulation particulier les jours de pics.*

Par ailleurs, afin d'améliorer l'environnement et la qualité de l'air, nous souhaitons développer une véritable économie locale, circulaire et solidaire, grâce aux mesures suivantes :

- *Viser 100% de produits bio et locaux dans la restauration collective communale (crèches, écoles, maisons de retraite, restaurant communal, hôpitaux) et y promouvoir la consommation de légumes, par exemple grâce à un jour végétarien.*
 - *Lutter contre le gaspillage alimentaire : Encourager la pratique des contenants réutilisables et du rest-o-pack et sensibiliser la population au réemploi des restes.*
 - *Viser l'exemplarité en faisant de Bruxelles une ville zéro déchet dans les activités qu'elle organise (gobelets réutilisables, suppression des pailles, toilettes sèches, etc.).*
 - *Favoriser le réemploi et la réparation grâce au développement de projets de ressourcerie à l'échelle d'un quartier, que ce soit à l'initiative des pouvoirs publics (CPAS, maisons de quartier, contrats de quartier) ou d'associations.*
 - *Encourager le développement des biens partagés (machines à laver, outillage, locaux à louer) grâce au lancement d'une plateforme de partage et d'échange en ligne, de type donnerie virtuelle*
 - *Favoriser le recyclage en encourageant Bruxelles Propreté à déployer un réseau de points de collecte (verre, canettes en aluminium, huiles de fritures, piles, ampoules...) sur tout le territoire et facilement accessibles aux Bruxellois.*
 - *Etendre l'expérience pilote de collecte et de revalorisation du pain menée dans les Marolles à d'autres quartiers.*
 - *Développer le compostage, en particulier en pied d'immeuble. Promouvoir et augmenter les primes environnementales communales à l'achat d'une compostière ou vermicompostière.*
 - *Développer les appels à projet « Initiatives durables » qui récompensent toutes les initiatives citoyennes ou associatives en lien avec le développement durable, la biodiversité, les espaces verts, l'eau, l'énergie, la réduction et la valorisation des déchets, la mobilité, la consommation durable, l'intégration sociale, l'accès à la culture et au savoir, le cadre de vie, l'emploi, le développement économique ou l'économie sociale.*
- *Que comptez-vous mettre en place pour réduire l'impact énergétique dans les tous les bâtiments et les logements de la Ville?*

La Ville doit être exemplaire en matière de performance énergétique de ses bâtiments. Depuis 2012, l'isolation des bâtiments prioritaires (les plus énergivores) a été réalisée. Désormais 30 % de la surface totale de toitures du parc immobilier de la Ville est isolée soit près de 60 000 m². L'isolation permet en moyenne une diminution de 30% de la consommation d'énergie pour le chauffage du bâtiment ayant été isolé. Nous avons

également investit dans des installations photovoltaïques : 5 700 m² soit 3 941 panneaux ont été installés et produisent près d'1 000 000 kWh par an.

Il s'agit de poursuivre les efforts en ce sens et pour cela de :

- *Rénover massivement les logements existants : isolation thermique et nouvelles installations de chauffage pour améliorer les performances énergétiques du bâtiment.*
- *Valoriser les toitures nouvellement isolées : installation d'unités de production d'énergie renouvelable (photovoltaïque, éolien), de toitures vertes, voire de projets d'agriculture urbaine accessibles aux habitants.*
- *Assurer l'exemplarité de la Ville dans la gestion de ses bâtiments : en 2030 tous les bâtiments de la Ville seront isolés et, là où c'est possible, équipés d'installations de production d'énergie renouvelable (photovoltaïques et cogénération essentiellement).*
- *Pour les nouvelles constructions, privilégier l'utilisation de matériaux durables et/ou recyclés.*
- *Valoriser l'eau de pluie (circuit sanitaire, arrosage des toitures vertes et des jardins partagés).*
- *Renforcer la sensibilisation et organiser des formations à destination des habitants afin de leur permettre de réduire le coût de leurs consommations en énergies et en eau.*
- *Poursuivre l'organisation d'achats groupés d'énergie (électricité verte et gaz) qui permettent l'amélioration du pouvoir d'achat, l'information des consommateurs mais aussi la sensibilisation aux économies d'énergie et aux énergies renouvelables.*

JEUNESSE

- Quel soutien envisagez-vous concernant les infrastructures existantes à destination des jeunes ?
 - *Améliorer l'accueil et l'encadrement des nouveaux membres du personnel.*
 - *Mettre en place un plan de formation dans les domaines éthiques et pédagogiques.*
 - *Fournir des infrastructures et du matériel adéquats*
- Comment envisagez-vous pour répondre aux besoins des jeunes du quartier ?
 - *Proposer un projet pédagogique et des activités extrascolaires de qualité en instaurant un conseil des jeunes (12-18 ans) actif dans chaque structure et en encourageant les jeunes à s'investir dans la gestion du centre, dans leur quartier, leur Ville.*
- Comment allez-vous rendre les activités organisées par la Ville pendant les vacances scolaires accessibles à une majorité de jeunes ?
 - *Nous souhaitons renforcer les Centres de Jeunes comme facteur d'inclusion*
- Que proposez-vous de mettre en place pour les adolescents désœuvrés ?
 - *Favoriser, encourager l'inclusion des jeunes à besoins spécifiques*

DÉMOCRATIE LOCALE

- Qu'est-ce que pour vous la citoyenneté participative ?

- Comment soutenir de manière logistique les initiatives et actions des citoyens dans leur environnement local ?
- Comment envisagez-vous la co-construction dans l'organisation et le fonctionnement des forums de quartier ?

La commune est l'entité la plus proche des préoccupations du citoyen. Elle est donc la plus à même de renforcer la citoyenneté en développant les mécanismes de la démocratie participative.

A l'écoute de ses habitants, la Ville de Bruxelles a multiplié les rencontres citoyennes, les consultations d'usagers et les dispositifs d'aide de proximité afin d'entendre leurs demandes et d'apporter des réponses adaptées aux besoins de chacun.

Nous organisons ainsi des Forums de quartier, des comités Propreté, des tournées Sécurité, des réunions des commissions et assemblées générales de quartier dans le cadre de nos contrats de quartier durables. A ces rendez-vous réguliers avec la population s'ajoutent encore les nombreuses réunions citoyennes relatives à des projets particuliers (Plan communal de mobilité [PCM], extension du piétonnier du périmètre UNESCO, Agenda 21, réunions concernant le réaménagement du plateau du Heysel...). Tous ces moments de rencontre apportent un précieux oxygène à la vie politique locale.

La mandature précédente a connu certaines avancées en matière de démocratie participative : le service de « Bruxelles Participation » s'est doté d'un « espace visiteurs », qui tend à rapprocher les citoyens et la Ville ; divers projets visant la participation active des citoyens dans l'amélioration de la qualité de vie et de la cohésion sociale dans leurs quartiers ont été soutenus via des projets et budgets participatifs ; une plateforme de collaboration en ligne avec les citoyens a également vu le jour.

Ces initiatives ont le mérite d'avoir lancé une nouvelle dynamique d'interactions, d'échanges et d'écoute entre les citoyens et les politiques et d'avoir permis aux citoyens de se réapproprier leur rôle d'acteur de premier plan dans les enjeux liés à la cohésion sociale ainsi qu'au vivre et faire ensemble dans leur quartier et, à plus large échelle, dans leur commune.

Mais nous, au PS, pensons que ces initiatives ne sont qu'un premier pas. Nous voudrions en effet être plus ambitieux que ce soit en termes de budgets dévolus aux initiatives citoyennes ou d'espace à donner aux citoyens dans le processus décisionnel.

Nous souhaitons :

- *Étendre et diversifier les formes de participation citoyenne*
- *Reconduire la tenue des Forums de quartier.*
- *Déployer la plateforme participative en ligne BPART*, en l'ouvrant à des projets plus spécifiques, afin que le citoyen contribue au développement de sa Ville, collabore et dialogue avec d'autres internautes, l'administration et ses élus.*

- *Organiser un système d'enregistrement et de relais centralisé des remarques et questions des habitants et installer des relais de Bruxelles Participation dans différentes antennes de la Ville existant déjà dans les quartiers et y assurer des permanences.*
- *Mettre en œuvre un projet pilote de diversification des modes de participation afin de toucher d'autres publics que ceux rencontrés lors des Forums de quartiers.*
- *Développer les conseils consultatifs ouverts aux habitants et systématiser leur consultation dans le cadre de projets touchant à leur domaine de compétence. Ceux-ci permettent aux élus d'acquérir une connaissance fine des besoins de la population mais aussi aux citoyens participants d'expérimenter la démocratie représentative et d'exprimer leurs desiderata.*
- *Améliorer l'information et la concertation citoyennes dans le cadre de l'élaboration des projets urbanistiques de grande envergure qui intéressent la Ville et le CPAS, en développant de meilleurs supports et en organisant davantage de moments d'échanges entre les auteurs de projet et les habitants et usagers concernés dès la conception du projet.*
- *Renforcer des projets de partenariat entre la Ville et le milieu associatif.*
- *Soutenir les initiatives citoyennes par quartiers*
- *Pérenniser et développer les budgets participatifs dans les quartiers.*
- *Pérenniser et développer l'appel à projets en vue de soutenir les initiatives locales durables et systématiser les appels à projets participatifs dans le cadre des contrats de quartiers.*
- *Mettre un budget participatif à disposition de la Maison de la Participation et de la Citoyenneté afin qu'elle développe les appels à projet participatifs à destination des associations et groupements d'habitants et d'usagers, favorisant ainsi le soutien aux microprojets et l'implication des citoyens dans la vie de leur quartier.*
- *Créer des conseils de quartier en privilégiant les personnes habitants réellement le quartier et leur allouer un budget participatif déterminé afin de réaliser des projets de proximité sélectionnés selon des modalités démocratiques et une approche bottom up.*
- *Soutenir les projets citoyens vecteurs de cohésion sociale et d'implication citoyenne dans la vie de quartier à l'instar de la Fête des voisins.*

COMMERCE

- Pour vous, quels sont les besoins d'un quartier en termes de commerce de proximité ?
- Quelles mesures concrètes vous soutiendrez pour booster l'arrivée de nouveaux commerces ?
- Comment comptez-vous créer l'identité commerciale de la rue De Wand et des commerces aux alentours ?

L'objectif du PS est une Ville « tout à 10 minutes ». Chaque quartier doit bénéficier d'une attention particulière afin de rencontrer vos besoins spécifiques, là où vous vivez. Car la qualité de vie dans une ville étendue comme Bruxelles passe par des services et des activités de proximité, accessibles à dix minutes de chez soi. Nous voulons de la sorte conforter la vie des quartiers.

Il faut que chacun puisse dans son quartier trouver un logement, une crèche, une école, des espaces verts, des commerces, une banque pour dynamiser la vie sociale du quartier. Dans ce cadre, nous souhaitons accorder la priorité à la création, au soutien, à l'accessibilité des commerces de proximité existant et à venir car ils sont de grands pourvoyeurs d'emploi local et la véritable colonne vertébrale de l'activité économique urbaine. Les commerces de quartiers sont les acteurs et moteurs primordiaux du développement de la ville. Dans ce cadre, la promotion du marché Bio du quartier est un élément important qui permettra d'attirer les clients vers les commerces du quartier.